



Préfet de la Région Ile-de-France
Préfet de Paris

***Agrément des Centres de référence-ressources « Prescri'Forme
– l'activité physique sur ordonnance en Île-de-France »***

Dossier de demande d'agrément

Date de réception du dossier	: / / 2018
Service accusant réception	:

Rappel

La structure agréée CRR Prescri'Forme s'engage à informer conjointement le délégué général ARS d'Île-de-France et la Directeur régional de la jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France de tout changement significatif relevant du dossier d'agrément.

La durée d'agrément est d'un an, renouvelable deux fois.

⇒L'agrément

1. Procédure

Appel à candidature : Le dossier d'agrément est téléchargeable aux adresses suivantes :

<http://www.iledefrance.ars.sante.fr/>
<http://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/>

Le dépôt des candidatures : **jusqu'au 15 juillet 2018 minuit** aux adresses mails suivantes :
drjscs75-polesport@drjscs.gouv.fr
ars-idf-secr-dpsri@ars.sante.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

- le pôle sport à la DRJSCS Île-de-France au 01.40.77.55.80
- la référente activité physique adaptée de l'ARS-IDF au 01.44.02.03.94

2. Délivrance de l'agrément

Compte-tenu des spécificités du Plan Régional Sport Santé Bien-Etre (PRSSBE) en Île-de-France, le directeur général de l'ARS et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, après avis des DD ARS et DDCS, agréeront à l'issue de cet appel à candidature, en qualité de Centre référence-ressources « Prescri'Forme » :

- Une seule structure pour chacun des huit départements d'Île-de-France

Liste des pièces

Le dossier doit présenter a minima :

- une présentation de l'organisme, (date de création, expérience en matière d'accueil et d'orientation, ressources humaines qui la composent, moyens matériels, locaux, salles et lieux d'accueil....) ;
- l'implantation géographique qui doit faire apparaître les lieux d'accueil, le maillage du territoire proposé si des structures associées sont identifiées sont proposées, l'amplitude horaire d'accueil ;
- la présentation du personnel doit faire apparaître la qualification, les curriculum vitae détaillés, les champs d'expertise ;
- la description des partenariats et des relations avec les partenaires ;

Le dossier de demande d'agrément

Ainsi que l'ensemble des éléments identifiés par le cahier des charges (document cahier des charges à renseigner).

Le présent dossier de demande d'agrément est signé par le responsable légal de la structure.

Demande d'agrément « Centre de référence-ressource « Prescri'Forme » »

Région Île-de-France

Département :

Dans le cadre du plan régional Sport Santé Bien Etre d'Île-de-France

Ce formulaire est à compléter en référence au cahier des charges régional.

Chacun des items sera renseigné et le dossier de demande d'agrément fera l'objet d'un seul envoi.

En cas de candidature portée par une structure régionale, il convient de compléter le dossier de candidature ci-après en précisant, pour chacun des items, les éléments relatifs au niveau départemental d'intervention retenu.

1. Identification de l'organisme demandeur :

Raison sociale :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Fax :

Adresse électronique :

Site internet :

Nom du responsable légal :

Fonction :

Téléphone : Fax :

Adresse électronique :

C. Renseigner le document « Cahier des charges CRR -Prescri'Forme »

D. Compléments d'information

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Cachet de l'organisme candidat

Signature de son représentant légal